



LES

Rencontres

DE L'ONEMA

Nos rivières : un atout pour notre territoire

Une table ronde organisée le 23 novembre 2011 par l'Onema, les Agences de l'eau et le Ministère en charge du développement durable

Restaurer une rivière grâce à un éventail de solutions éprouvées constitue un atout fort pour un territoire. C'est par exemple développer la biodiversité ou contribuer à la lutte contre les inondations, mais aussi disposer d'un espace de loisirs attractif pour les habitants. L'Onema, les Agences de l'eau et le Ministère en charge du développement durable ont organisé le 23 novembre 2011, pendant le salon des maires et des collectivités, une table ronde où des élus ont pu témoigner de leurs expériences autour d'exemples concrets de restauration de cours d'eau et de services ainsi rendus à la société.

Mieux protéger et valoriser le territoire

Dans la vie d'un élu, la restauration d'un cours d'eau présente l'avantage – assez rare – de produire des effets bénéfiques rapidement visibles à la fois sur la biodiversité mais aussi sur la prévention des inondations. La motivation première d'un maire ou d'un président de syndicat est souvent de chercher des solutions efficaces et peu coûteuses pour éviter la situation d'un territoire inondé et dévasté. Il y a alors ici l'intéressante conciliation de l'économique et de l'écologique.

Exemple avec l'Hermance, rivière franco-suisse de 14,5 kilomètres de long, canalisée et bétonnée dans les années 60. « L'Hermance, commente Jean Neury, président du syndicat mixte des affluents du sud-ouest lémanique, était, d'une part, abandonnée par la population et, d'autre part, ne jouait plus son rôle pour lutter contre les inondations. Nous lui avons redonné son profil d'origine en nous appuyant sur un contrat de rivière. Les lits bétonnés et rectifiés ont été renaturés, les berges élargies et revégétalisées, trois passerelles et un sentier ont été installés ». Résultats : les habitants ont redécouvert leur rivière, devenue un lieu de promenade, réunissant désormais

le village ; les poissons et les oiseaux comme les aigrettes ou les hérons ont retrouvé le chemin de l'Hermance. Cette restauration va limiter – voire éviter – de connaître les conséquences de débits qui peuvent considérablement augmenter en l'espace d'une seule nuit. « Nous avons renaturé 2,5 kilomètres et désormais la population nous demande de poursuivre cette action sur les autres portions de la rivière » conclut Jean Neury.

Optimiser la gestion

La restauration d'un cours d'eau constitue également une démarche pour mieux gérer l'érosion des berges s'inscrivant naturellement dans la dynamique fluviale. C'est le cas de l'Adour. « Même s'il y a eu quelques points délicats, commente Guy Darrieux, vice président de l'Institution Adour, nous ne pensions pas que l'opération serait menée si facilement ». Pour ce fleuve baignant notamment les Hautes-Pyrénées et le Gers, la lutte contre l'érosion des berges et les inondations posait des difficultés persistantes. L'extraction de granulats avait creusé le lit mineur et cette modification de morphologie de l'Adour a provoqué, pendant des années, des dysfonctionnements importants, menaçant parfois les ouvrages d'art, ou encore les habitations et les infrastructures. Certains



© Henri Carmie - Onema

travaux onéreux avaient été engagés mais sans résultats probants. « C'est pourquoi, souligne Guy Darrieux, nous nous sommes engagés dans une démarche globale pour accompagner la dynamique naturelle du fleuve et prévenir les dommages ». Cette démarche intéressante s'est appuyée notamment sur le recueil de témoignages auprès des riverains sur le passé de l'Adour pour retracer par le vécu l'espace dans lequel la rivière peut se mouvoir. Quarante kilomètres ont ainsi été restaurés au fil de 18 communes qui ont chacune, grâce à un important travail de concertation, défini l'espace de mobilité « admissible » représentant, au total, une surface de 1 750 hectares.



Refaire de la Vézouze un axe de vie (54).

Pierre Ducout ⁽¹⁾

Représentant de l'association des maires de France (AMF) au Comité national de la trame verte et bleue

La recherche d'un consensus

« Les maires ont un rôle important à jouer pour la restauration des rivières, c'est une véritable question de développement durable dans toutes ses acceptions. Comprendre toutes les dimensions de la thématique de l'eau passe aussi par de la pédagogie, la nécessité également de s'entourer de connaisseurs qui suivent toutes ces questions. Les maires doivent assurer un bon équilibre entre toutes les thématiques : qualité de l'eau, continuité écologique, patrimoine, activités comme la pêche, promenade, etc. Les maires étant ceux qui favorisent le dialogue, ce sont des facilitateurs avec les partenaires et ils agissent pour rechercher un consensus. Il faut mettre le curseur au bon endroit en respectant tous les interlocuteurs pour faire admettre des solutions sans léser personne. Pouvoir écouter, c'est finalement l'ingénierie du maire.

En parallèle nous avons les schémas de « La trame verte et bleue », outil d'aménagement du territoire, visant à restaurer la continuité écologique. Cette continuité est à décliner au niveau le plus près des problématiques, c'est à dire à l'échelle d'un bassin versant voire d'un sous-bassin. Le maire a donc un rôle central à jouer dans ces actions en faveur de la qualité de l'eau et de la restauration des rivières. »

(1) Maire de Cestas et Président de la Communauté de communes Cestas - Canéjan (33)

Dans cet espace, peu de nouveaux aménagements sont implantés, des bras de l'Adour ont été ré-ouverts et des digues ont été reculées. Créer ainsi des zones de mobilité du fleuve et d'expansion de crues constitue non seulement un intérêt fort pour la biodiversité mais une économie réelle qui peut être chiffrée. « Grâce à ces travaux efficaces qui ont réduit les besoins d'interventions récurrentes, commente Guy Darieux, nous investissons désormais 20 000 euros par an au lieu de 100 000 euros auparavant pour l'entretien des ouvrages de protection. » Cette démarche initialement expérimentale est en train de devenir pilote et de s'étendre en amont et en aval de ce secteur du fleuve.

Vitaliser le territoire

Une rivière en bon fonctionnement participe à un véritable projet de territoire et surtout à son attractivité. La notion de développement durable se dessine derrière les différentes actions qui peuvent être menées comme dans les deux expériences précédentes. Autre exemple, à Lunéville en Meurthe-et-Moselle : si les dramatiques inondations de 1998 ont été le point de départ de la réflexion, rapidement les élus ont voulu s'inscrire dans une démarche plus large. « Notre volonté, commente Laurent de Gouvion Saint-Cyr, président de la Communauté de communes du Lunévillois, a été de refaire de la Vézouze un axe de vie. Le travail s'est concentré sur un kilomètre pour faire revivre cet espace naturel au

sein d'un ensemble urbain. Ce qui constitue une véritable richesse pour notre ville ». Réduire les risques d'inondation et d'érosion, remettre en état les berges, restaurer les fonctionnalités biologiques de la rivière ont été les actions phares de ce projet, également financé par des entreprises privées. Le lit moyen de la Vézouze a été élargi, 60 000 m³ de terre ont été évacués, permettant ainsi le développement d'une faune et d'une flore diversifiées. Le brochet, par exemple, est revenu dans ces eaux et les promeneurs savourent cette espace de découverte d'une nature réhabilitée. Pour Laurent de Gouvion Saint Cyr, « quand on présente des espaces naturels dans tous leurs éclats, la population apprécie ». De quoi inspirer des élus à se lancer dans de nouvelles actions ou à poursuivre dans la lignée de celle-ci, comme ce sera bientôt le cas sur des secteurs de la Meurthe.

Des bénéfices multiples

Les solutions proposées pour restaurer les rivières sont multiples selon l'objectif visé et le contexte. A ce titre, permettre aux poissons migrateurs de remonter une rivière pour se reproduire est généralement une action phare qui implique de lever les différents obstacles, barrages ou seuils, empêchant cette remontée. « Sur le Fouillebroc dans l'Eure, explique Rémi Decleire, président du Syndicat Intercommunal du bassin de l'Andelle,

Michèle Rousseau, Directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie

« La rivière est un élément d'une communauté de vie »

Si notre mission est de faire appliquer des directives et des lois, la principale démarche pour intéresser un élu à la restauration de son cours d'eau est, d'abord, de raisonner en termes de projet de territoire. Nous nous inscrivons alors dans une démarche plus globale où la restauration d'une rivière est une partie d'un ensemble, un élément d'une communauté de vie. Dans cette optique, grâce à la concertation, chaque catégorie d'acteurs concernés apprend à se connaître pour aboutir à un programme collectif où chacun y trouve son compte. A l'agence de l'eau, nous n'avons pas – et les élus le savent bien – un schéma tout prêt et un discours tout fait, mais nous regardons d'abord le milieu de vie de chacun. De même, nous réfléchissons, pour aller plus loin dans cette approche globale, au financement d'études socio-économiques, et c'est une nouveauté. Ce qui permettrait de révéler le potentiel d'un territoire en matière, par exemple, de développement touristique.

Nos interventions s'opérant avec des contrats globaux par territoire, chaque action pouvant d'ailleurs générer des taux d'aides financières différents. Nous proposons une grande diversité d'actions, plusieurs contrats pouvant même se chevaucher. De plus, l'agence de l'eau peut financer des postes d'animateurs qui vont piloter différentes missions et, notamment, aller à la rencontre des personnes concernées. Mais, la clé reste les élus ! Ils doivent s'engager comme porteurs de projets.



Accompagner la dynamique naturelle de l'Adour (65).

un vannage sur un bras artificiel empêchait la remontée des poissons et coupait des terres agricoles. Nous avons voulu permettre la libre circulation des poissons et des sédiments, en replaçant ce cours d'eau dans son lit d'origine. Une démarche également importante pour les écrevisses à pattes blanches vivant dans cette rivière. Depuis cette renaturation, nous constatons que des frayères se recréent ». Dans ce cas précis, l'effacement de l'ouvrage et du bras artificiel bénéficie à la fois au milieu et aux espèces aquatiques et aussi à l'exploitant agricole, partenaire du projet, qui a vu son travail simplifié par la réunion des parcelles.

La conciliation d'intérêts

Qu'il s'agisse de préservation d'un patrimoine écologique ou de prévention vis-à-vis de risques sur les biens et les personnes, un projet de restauration vise avant tout un intérêt général, préalable clé à l'engagement des élus. Mais au-delà, une

Hermance (74) : l'objectif était de lui redonner son profil d'origine.



Jean-Paul Laroche

Président de la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Eure

« Sur La Corbie, affluent de la Risle, un barrage empêchait les migrateurs, truites de mer et saumons, de remonter vers des zones de frayères. Les poissons étaient cloisonnés, frayaient par vagues les uns sur les autres, d'où des pertes importantes de futurs juvéniles. Nous avons donc fait un recensement pour compter une centaine de frayères puis, accompagné de Arnaud Richard, ingénieur à l'Onema, nous avons discuté avec le propriétaire de l'ouvrage. Comme entre personnes de bonne foi on arrive toujours à s'entendre, nous avons finalement pu effacer les conséquences du barrage tout en gardant la structure du vannage. Après un an de travaux, le passage des migrateurs est assuré, y compris d'anguilles et de lamproies. Enfin, dès la première année, nous avons recensé 250 frayères, le résultat est donc impressionnant ! Avec cette opération sur La Corbie, nous sommes pris au sérieux et nous avons fait la démonstration de l'efficacité d'une telle action. Nous voulons maintenant aller plus loin en agissant sur les barrages de Pont-Audemer, qui restent le véritable nœud privant la Risle de poissons migrateurs. »

restauration peut présenter des avantages pour différentes catégories d'usagers : les agriculteurs voient des parcelles se réunir, les pêcheurs, grâce à la remontée des poissons, ont un vivier plus riche, les habitants d'un territoire peuvent bénéficier d'un espace de loisirs naturel accessible, les naturalistes se réjouissent d'observer la richesse de la nature mieux exprimée, etc. Selon les contextes et les travaux réalisés, la liste des bénéficiaires peut s'allonger. L'atout essentiel est justement de disposer de solutions diverses efficaces à adapter sur un territoire précis. Ici, il conviendra de rétablir au mieux la continuité écologique, là de reconquérir un espace de mobilité ou encore de recréer des méandres, permettre une intimité et des connections entre la rivière et les terres adjacentes qui la bordent.

La concertation comme clé

Au sens propre mais aussi dans sa dimension symbolique, la rivière est un fil conducteur, un trait d'union sur un territoire. Les solutions proposées touchant plusieurs types d'acteurs, le dialogue est essentiel. « Il faut aller sur le terrain, commente Gérard Le Bouedec, président du Syndicat de la vallée du Blavet (Morbihan), expliquer et faire adhérer à la démarche. Pour notre part, à l'issue d'une étude, nous avons créé un comité de pilotage, puis réuni les gens pour présenter les trois ou quatre scénarios possibles. Pour faire adhérer, il faut partager. Là, on s'aperçoit qu'il y a toujours une solution adaptée à chaque situation ».

Considérant que la concertation et l'élaboration de solutions adaptées au territoire sont essentielles, les agences de l'eau Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée et Corse ont même édité deux guides : « Communiquer pour se concerter » et « Concevoir pour négocier ». Le principe a été de repartir d'exemples concrets, de sites pilotes qui permettent des retours d'expériences ou constituent des vitrines. « Chaque fois, il ne s'agit pas de penser seulement à la directive cadre sur l'eau, mais bien à une rivière donnée, sur un territoire donné, comme l'explique Paule Operiol, directrice de la communication à l'agence de l'eau Loire-Bretagne. La communication, ce n'est pas de la propagande, ni des paillettes. Il faut plutôt retenir que : communiquer c'est cohabiter. En même temps, il faut être clair, les objectifs sont souvent peu négociables,

a contrario les moyens pour les atteindre sont ouverts ». Il convient donc de replacer le cours d'eau concerné dans la vie des habitants, chaque rivière étant un cas particulier. C'est donc généralement de l'alliance de compétences techniques avec le savoir-faire d'un élu – qui a la légitimité politique et constitue une référence – que naissent des actions efficaces. Dans le guide « Communiquer pour se concerter », quatre étapes principales sont détaillées : faire évoluer les représentations que les habitants ont d'un cours d'eau ; démontrer le bien fondé du projet de restauration ; porter la concertation au plus près du terrain ; communiquer via la presse.

Les phases de concertation font souvent apparaître les oppositions. Il faut ainsi souligner la question sensible des défenseurs de moulins – moulins qui enjambent la rivière ou souvent un bras artificiel – craignant pour la sauvegarde de leur patrimoine. Il n'existe pas de solution unique, il y a plusieurs moyens pour agir avec des niveaux d'investissements et d'entretiens différents. L'effacement d'un ouvrage, par exemple, n'est pas la seule approche possible. « Il faut effacer



Une assemblée mobilisée lors de la table ronde du 23 novembre 2011.

les conséquences des obstacles et non forcément les obstacles » rappelle Georges Flamengt, président du Syndicat de la Selle dans le département du Nord, venu présenter la démarche engagée sur le bassin versant : après la suppression, concertée avec les propriétaires, de trois ouvrages infranchissables pour les poissons migrateurs, il demeure encore sur le territoire plus d'une vingtaine d'ouvrages, pour la plupart également sans usage. Il convient désormais de poursuivre les efforts et de trouver avec les différents partenaires les solutions les plus adaptées à chaque ouvrage en gardant toujours en tête l'intérêt général, moteur de l'action publique.

Des rivières restaurées, source d'inspiration

Les solutions fonctionnent, les agences de l'eau ont prévu d'importants financements pour aider à les mettre en œuvre. Les élus qui s'engagent sont accompagnés et bénéficient d'exemples concrets réalisés sur d'autres territoires. Le plus souvent, c'est un bouquet de solutions qui va permettre de cumuler des avantages. Dans le Morbihan, au sein de la vallée du Blavet, le Talhouët Lamotte, devenu presque un fossé à certains endroits, a été restauré sur la totalité de son cours, soit 4 kilomètres. Il constitue aujourd'hui une véritable vitrine de ce qui serait utile de faire selon les situations rencontrées au gré des 600 kilomètres de cours d'eau de la vallée : petits aménagements pour favoriser la biodiversité, plantations sur les berges, rehaussement ponctuel du lit de la rivière, connexion aux zones humides, rétablissement de la

continuité écologique pour la libre circulation des poissons et des sédiments... « Tout le monde a vu les résultats, certains pensaient même qu'il n'y avait pas eu de travaux, la nature ayant repris ses droits, commente Gérard Le Bouedec, la démonstration de l'efficacité de ces actions a été faite ».

Grâce à cette démarche accompagnée par les services de l'Etat, l'Onema et les agences de l'eau, « les rivières peuvent de nouveau rendre service à la collectivité », précise Odile Gauthier, directrice de l'eau et de la biodiversité au Ministère en charge du développement durable. La restauration des cours d'eau est une stratégie nationale indispensable pour atteindre le bon état des eaux en 2015 ». Et en attendant, grâce à cette mobilisation des élus, la population peut recevoir chaque jour les bienfaits d'un cours d'eau restauré, donc vivant.

Pour en savoir plus et découvrir les témoignages et retours d'expérience
<http://www.onema.fr/Nos-rivieres-un-atout-pour-nos-territoires>

LES **Rencontres** DE L'ONEMA



Directeur de publication : Patrick Lavarde
Coordination : Camille Barnette, département de l'action territoriale - Claire Roussel, délégation à la communication
Rédaction : Camille Barnette - Thierry Leprou, Partenaires d'Avenir
Secrétariat de rédaction : Béatrice Gentil, délégation à la communication
Maquette : Eclats Graphiques - Partenaires d'Avenir
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement : Panoply
Onema - 5 Square Félix Nadar - 94300 Vincennes
www.onema.fr

Paroles d'élus sur le cours d'eau restauré

- « Arrêter de lutter contre la rivière, mais apprendre à vivre avec sa dynamique ».
Guy Darrieux
- « Il fallait profiter de ces travaux pour faire de cette rivière un axe de vie pour notre territoire ».
Laurent de Gouvion Saint Cyr
- « Réunir un village autour d'une rivière et ramener de la vie dans la vallée ».
Jean Neury
- « Faire chanter la rivière » et lui permettre la pleine expression de sa richesse et de sa dynamique allant de paire avec le plaisir retrouvé de s'y promener.
Gérard Le Bouedec
- « Une opération gagnant-gagnant » pour la libre circulation des poissons et des sédiments, la biodiversité, mais aussi pour l'exploitation de la parcelle agricole.
Rémi Declaire
- « Notre choix : la préservation de la qualité de la ressource en eau ». Georges Flamengt